



"Devoirs faits": le dispositif anti-décrochage de Blanquer à l'épreuve du terrain

Le dispositif "Devoirs faits", permet à tous les collégiens de bénéficier gratuitement d'heures d'études dirigées dans leur établissement. Lancé en 2017, le programme s'installe peu à peu dans les collèges. Il permet d'enrayer le décrochage scolaire mais peine à s'attaquer aux lacunes des élèves. "Les plus grandes injustices sont les inégalités d'origine, de destin et de naissance. Il faut donner à chacun les mêmes chances pour réussir". La doctrine macroniste en matière d'éducation pourrait se résumer en cette formule, lancée par le président de la République lors de sa conférence de presse post Grand débat. Depuis deux ans, Emmanuel Macron et son ministre Jean-Michel Blanquer multiplient les réformes, pour tenter de réduire le poids croissant des origines sociales dans la réussite scolaire des élèves français.

Outre la limitation du nombre d'élèves par classe à l'école primaire et notamment en éducation prioritaire, l'un des piliers de cette politique est la montée en puissance du dispositif "Devoirs faits", lancé en novembre 2017. Il permet à tous les collégiens de France de pouvoir bénéficier gratuitement "jusqu'à quatre heures d'études encadrées" pour faire leurs devoirs, au sein de leur établissement. Cette politique s'appuie sur un constat maintes fois rabâché : entre un élève qui a la possibilité d'être aidé par ses parents après l'école et celui qui se retrouve seul face à ses exercices de maths, l'injustice est grande. "D'autant que dans les milieux favorisés, les parents investissent énormément dans les devoirs de leurs enfants. Et le seul qui a compris qu'il fallait installer cette culture dans le service public, c'est Blanquer", salue François-Afif Benthane, président de Zup de Co, une association d'aide aux devoirs qui participe au programme dans 52 collèges. Pour le ministre de l'Éducation nationale, il était donc prioritaire d'offrir à "chaque enfant la possibilité de travailler individuellement, au calme, en étant aidé quand il en a besoin". Voilà pour la théorie. En pratique, que vaut vraiment ce dispositif ?

Moins de décrochage

Les professeurs, qui encadrent ces temps de devoirs sont mitigés. Le constat global ? Un temps nécessaire, utile mais insuffisant. "Le système n'est pas mauvais, mais il vient soigner un symptôme, sans s'attaquer au mal", explique Basile, un jeune prof d'histoire parisien, qui participe au dispositif. "Les élèves que j'ai ont déjà tellement de lacunes", souffle-t-il. Je suis obligé de passer du temps sur ce qu'ils devraient déjà avoir assimilé il y a plusieurs années. Au lieu de reprendre le programme, je dois, par exemple, leur apprendre à apprendre par coeur".

Echouer à éradiquer les retards et les lacunes, c'est l'une des limites relevées par les enseignants qui participent à Devoirs faits. "Ce ne sont pas pas des cours particuliers, le bénéfice sur le niveau des élèves est marginal", déplore une enseignante de l'académie de Tours. Pour autant le dispositif enrayer le décrochage des élèves en difficulté : les collégiens qui font leurs devoirs pour le lendemain sont plus attentifs en cours, selon les professeurs interrogés par Challenges. "A partir du moment où l'élève a fait son travail, relu ses leçons, il reste dans la course", explique François-Afif Benthane, président de Zup de Co, association qui intervient dans les collèges. Mais le point faible, c'est que les élèves au plus bas niveau fuient généralement ce genre de dispositifs", relève-t-il.

Aurait-il fallu rendre "Devoirs faits" obligatoire pour les élèves en difficulté ? C'est une suggestion qui revient souvent chez les encadrants. Si l'année dernière le programme a bénéficié à 40% des élèves scolarisés en éducation prioritaire, contre seulement un peu plus de 20 % dans le reste des collèges, les enseignants notent que souvent, ce sont surtout les plus motivés qui s'inscrivent. "Avoir laissé la participation des enfants à l'appréciation des familles, c'est le péché originel du dispositif. On a beaucoup d'élèves qui en auraient besoin et qui ne le sollicitent pas", observe une professeure de maths.

D'autres encadrants se plaignent des effectifs de leur groupe, qui les empêchent de passer assez de temps avec chaque élève. "On nous a demandé d'accepter tous les bons, donc je dois faire du

soutien scolaire avec 17 collégiens", témoigne une enseignante. Certains établissements sont mieux dotés que d'autres et peuvent faire ces études en plus petit comité. La répartition des budgets est supervisée par les académies et les départements qui distribuent une enveloppe sur des critères quantitatifs mais aussi qualitatifs : milieu social des élèves, nombre de collégiens en retard en 6^e, indice de ruralité... En tout, 245,6 millions ont été alloués pour l'année 2019, contre 220 millions en 2018.

Des effets à long terme

Ce budget sert à payer des heures supplémentaires aux professeurs volontaires pour participer à ces études, mais pas seulement. Plusieurs types de personnels sont habilités à encadrer ces aides au devoirs, comme des assistants d'éducation mais aussi des étudiants en service civique, et des associations agréées. Mais leur polyvalence est très variable d'un collège à l'autre. "En français et en anglais, ça va. Mais c'est sûr que quand l'élève me demande de lui expliquer la sécante d'un triangle, il faut d'abord que je me replonge dedans", admet une professeure d'espagnole. Les personnels encadrants de ces études sont pourtant sollicités dans tous les domaines. "Beaucoup de profs ne peuvent aider que dans leur matière, donc la plus-value avec une heure de permanence n'est pas énorme chez nous", constate Basile, prof d'histoire. "J'ai refusé de participer au dispositif car je suis incapable d'aider un élève de 3^e en maths", reconnaît une professeure d'anglais, qui enseigne dans le Loiret.

"Ca manque de projet pédagogique tout ça", se désole une professeure de langues en région parisienne. Selon elle, il faudrait en amont lister les difficultés des élèves et les rassembler par niveau sur une même discipline pour que le dispositif puisse atteindre son efficacité maximum. "Comme ça, on pourrait les aider à faire leurs devoirs et les faire réellement progresser en même temps" veut-elle croire. A terme, une meilleure coordination de "Devoirs faits" devrait voir le jour dans certains quartiers difficiles, qui bénéficieront du label "cité éducative". Déjà expérimenté dans 17 villes, ce programme permet d'améliorer la prise en charge des élèves entre enseignants, parents et associations.

"Il faut prendre Devoirs faits comme une start-up et le faire évoluer avec les remarques de professeurs", tempère François-Afif Benthane, président de Zup de Co, qui assure que les effets de ce genre de dispositif se jouent "sur le long terme" et ne peuvent se voir "qu'au bout de trois ou quatre ans". Les tests nationaux instaurés en début de 6^e par Jean-Michel Blanquer seront certainement un étalon précieux pour mesurer la progression des élèves. Les résultats de 2018 ont montré qu'en éducation prioritaire, 36 % des collégiens maîtrisaient pas suffisamment le français et 56 % éprouvaient des vraies difficultés en maths.

Un vrai coup de pouce financier pour les profs

Pour Basile, jeune professeur d'histoire qui termine sa première année d'enseignement, sa participation à 2 heures par semaine d'études dans le cadre de Devoirs faits lui rapporte environ 300 euros par mois. Une heure supplémentaire est payée 37 euros de l'heure.

Commenter